

UNI HOCHÉ

Société d'investissement à capital variable - SICAV

Relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel 2015



UNI - HOCHÉ

SICAV à vocation générale

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE

ACTIONS FRANCAISES

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2015

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : jusqu'à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

La SICAV recherche une performance proche ou supérieure à celle de l'indice SBF120, sur un horizon de 5 ans. Il est à tout moment exposé de 60% à 100% de son actif au risque actions. L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés françaises de grandes et moyennes capitalisations composant le champ de l'indice CAC All-Tradable. Elle pourra investir à hauteur respectivement de 10% maximum de son actif en actions non françaises, de 25% maximum en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation, et de 10% maximum de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA. L'indice SBF 120 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori de la SICAV.

La stratégie d'investissement est discrétionnaire et fondée sur la sélection des titres, repose sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille, et ne vise pas une réplication de l'indice. La gestion est active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable, sans contrainte sectorielle. La SICAV pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions. Il peut ponctuellement, sur des valeurs en dehors de sa sélection, rechercher des opportunités d'investissement à plus court terme ou sur des sociétés dont les paramètres financiers s'améliorent.

Les revenus nets de la SICAV sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Indicateur de référence** :

L'indice SBF 120, calculé par Euronext, est l'indicateur de comparaison de la SICAV. Il est composé de 120 valeurs, dont les valeurs de l'indice CAC 40, de taille importante, cotées en continu, les plus activement traitées et liquides. Il est calculé en euro et utilise les cours de clôture. L'indice SBF 120 inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.

La SICAV n'est ni indicielle ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de la SICAV, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : la SICAV peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 60%, exposée aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants

Risque de crédit : la SICAV peut, pour la partie de son portefeuille investie en titres de créance être exposée au risque de crédit. L'émetteur d'un emprunt obligataire peut ne pas être en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu. Ce risque de dégradation de la situation d'un émetteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : la SICAV peut être exposée au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque opérationnel : il représente le risque de défaillance ou d'une erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation du portefeuille du Fonds

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

L'année a été marquée par une forte volatilité du marché mais le SBF 120, notre indice de référence, termine l'année sur une note nettement positive avec une progression de 11.33%.

Le marché a fortement progressé en début d'année pour atteindre un plus haut annuel courant avril. Des annonces favorables en matière monétaire et de bonnes données macro-économiques ont porté les indices sur la période.

Le marché s'est retourné sur le second trimestre avec de nouvelles craintes sur la Grèce. La baisse s'est accélérée durant l'été avec les incertitudes sur la Chine et les émergents en général qui ont conduit à revoir en baisse les perspectives de croissance mondiale. Les matières premières et notamment le pétrole ont accéléré leur chute ce qui a impacté tout le secteur en bourse. Le marché a touché un plus bas annuel en Août.

La poursuite d'une politique monétaire accommodante de la BCE et de bonnes statistiques macro-économiques en zone euro ont permis au marché se reprendre au dernier trimestre.

Sur UNI HOICHE nous avons poursuivi notre politique privilégiant la visibilité et la croissance. Nous sommes restés bien positionnés sur les secteurs bénéficiant de la faiblesse de l'euro mais sans être trop exposé au ralentissement de l'investissement chinois.

Nous avons donc privilégié la consommation courante, la santé et les SSII dans ces thématiques. Nous avons également renforcé les secteurs bénéficiant de la bonne tenue de l'activité en zone euro ou offrant des coupons attractifs comme les télécoms et les sociétés de traitement des eaux et déchets.

A l'inverse nous sommes restés prudents sur les financières dont l'environnement est moins porteur et sur le secteur des matières premières.

Sur l'exercice 2015, Uni-Hoche réalise une performance de **+14,35%** pour les parts C et D (compte tenu d'une distribution de 2,49 € le 6/05/2015 pour la part D) et **+13,5%** pour la part R.

Son indicateur de référence, le SBF 120 (dividendes nets réinvestis) réalise une performance de **+11,33%** sur la période.

Les performances passées de la SICAV ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2015, la SICAV n'a pas eu recours à ces techniques.

- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenus, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur événement en dehors des cas ci-dessus, si le gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société n'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :
Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :
Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :
Abstention ou vote contre.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08

- Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- | | |
|---|---|
| - Tarification | - Confidentialité |
| - Qualité de l'exécution | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses | - Qualité du back – office |
| - Qualité du conseil | - Traitement des litiges |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales | |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2015 est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique « Réglementation ».

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

La SICAV UNI-HOCHE ne prend pas en compte les critères ESG.

Risque global de la SICAV :

La société de gestion utilise pour calculer le risque global de la SICAV la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2015, la SICAV est demeurée investie en moyenne à 90% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

Complément d'information sur les réclamations de retenues à la source

Palatine Asset Management a eu recours aux services du cabinet TAJ pour engager les démarches de récupération depuis 2010 des retenues à la source auprès des pays concernés Allemagne et Espagne.

En 2015, la SICAV a encaissé 113.318,95 € au titre de la récupération fiscale sur l'Espagne pour les années 2010 à 2012.

- V - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2015 : - OPCVM = 3,06 % de l'actif net

- VI - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Changement de dépositaire : depuis le 3 juillet 2015, CACEIS BANK France assure la fonction de dépositaire, à la place de la Banque Palatine qui a cessé cette activité.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

UNI HOCHE

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou

75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

UNI HOCHE

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée , nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV UNI HOCHE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

UNI HOCHÉ

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 11 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

BILAN ACTIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	539 706 424,00	445 620 669,00
Actions et valeurs assimilées	523 208 000,00	424 430 870,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	523 208 000,00	424 430 870,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négo­ciables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	16 498 424,00	21 189 799,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	16 498 424,00	21 189 799,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	524 600,00	2 132 249,56
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	524 600,00	2 132 249,56
Comptes financiers	1 034 468,50	212 096,56
Liquidités	1 034 468,50	212 096,56
Total de l'actif	541 265 492,50	447 965 015,12

BILAN PASSIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	469 601 013,05	393 275 579,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	3 631,19	3 945,20
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	62 010 251,23	46 701 838,84
Résultat de l'exercice (a, b)	8 128 624,32	6 682 046,85
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	539 743 519,79	446 663 410,34
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 521 972,71	1 301 604,78
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 521 972,71	1 301 604,78
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	541 265 492,50	447 965 015,12

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	13 648 794,90	13 060 518,40
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	650,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	13 648 794,90	13 061 168,40
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	663,87	595,88
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	663,87	595,88
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	13 648 131,03	13 060 572,52
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 853 964,70	5 530 929,44
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	7 794 166,33	7 529 643,08
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	334 457,99	-847 596,23
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	8 128 624,32	6 682 046,85

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessus, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Compte tenu de la situation actuelle des marchés, les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiquées ci-dessus, peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessus, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées du Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net, déduction faite des OPC détenus en portefeuille.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net hors OPC est de :

- actions C et D : 1,196 % TTC,
- action R : 2,00 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Actions « C » et « R »	Action « D »
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	446 663 410,34	529 177 141,55
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	122 513 106,19	62 940 766,27
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-90 449 902,06	-161 017 348,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	88 462 067,68	82 586 040,82
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 557 629,76	-16 479 625,35
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-13 581 420,01	-11 436 084,28
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 183 910,18	-44 106 244,72
Différence d'estimation exercice N	48 155 313,25	52 339 223,43
Différence d'estimation exercice N-1	-52 339 223,43	-96 445 468,15
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 916 368,74	-2 530 878,70
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 794 166,33	7 529 643,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	539 743 519,79	446 663 410,34

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 034 468,50	0,19
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 034 468,50	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2015
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	524 600,00
Total des créances	524 600,00
Dettes	
Frais de gestion	1 521 972,71
Total des dettes	1 521 972,71

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
UNI - HOCHÉ C		
Actions souscrites durant l'exercice	457 174,729	117 473 593,22
Actions rachetées durant l'exercice	-325 373,285	-82 798 264,69
Solde net des souscriptions/rachats	131 801,444	34 675 328,53
UNI - HOCHÉ R		
Actions souscrites durant l'exercice	228,000	74 941,47
Actions rachetées durant l'exercice	-802,000	-252 232,67
Solde net des souscriptions/rachats	-574,000	-177 291,20
UNI - HOCHÉ D		
Actions souscrites durant l'exercice	26 424,668	4 964 571,50
Actions rachetées durant l'exercice	-40 145,560	-7 399 404,70
Solde net des souscriptions/rachats	-13 720,892	-2 434 833,20

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
UNI - HOCHÉ C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
UNI - HOCHÉ R	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
UNI - HOCHÉ D	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
UNI - HOCHÉ C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 220 924,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
UNI - HOCHÉ D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 621 939,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
UNI - HOCHÉ R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 100,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,86
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			16 498 424,00
	FR0010915181	EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	2 790 400,00
	FR0000437576	PALATINE FRA MIDCAP 3DEC	13 234 920,00
	FR0000978439	PALATINE FRANCE SMALL CAP 3D	473 104,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	3 631,19	3 945,20
Résultat	8 128 624,32	6 682 046,85
Total	8 132 255,51	6 685 992,05

	31/12/2015	31/12/2014
UNI - HOCHE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 921 812,62	4 704 707,79
Total	5 921 812,62	4 704 707,79

	31/12/2015	31/12/2014
UNI - HOCHE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 093,22	4 720,94
Total	4 093,22	4 720,94

	31/12/2015	31/12/2014
UNI - HOCHE D		
Affectation		
Distribution	2 203 424,66	1 972 867,28
Report à nouveau de l'exercice	2 925,01	3 696,04
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 206 349,67	1 976 563,32
Informations relatives aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	778 595,286	792 316,178
Distribution unitaire	2,83	2,49
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	43 396,66	0,00

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente
aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	62 010 251,23	46 701 838,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	62 010 251,23	46 701 838,84

	31/12/2015	31/12/2014
UNI - HOCHÉ C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	45 056 141,65	32 758 779,04
Total	45 056 141,65	32 758 779,04

	31/12/2015	31/12/2014
UNI - HOCHÉ R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	62 131,74	66 099,85
Total	62 131,74	66 099,85

	31/12/2015	31/12/2014
UNI - HOCHÉ D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	16 891 977,84	13 876 959,95
Total	16 891 977,84	13 876 959,95

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net Global en EUR	346 139 596,29	460 454 811,79	529 177 141,55	446 663 410,34	539 743 519,79
UNI - HOCHÉ C					
Actif net en EUR	261 697 865,54	332 614 598,15	361 959 214,12	314 357 214,30	393 144 153,90
Nombre de titres	1 736 685,490	1 832 239,800	1 676 540,167	1 406 812,608	1 538 614,052
Valeur liquidative unitaire en EUR	150,68	181,53	215,89	223,45	255,51
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	18,66	23,28	29,28
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	3,54	3,31	3,40	3,34	3,84
UNI - HOCHÉ D					
Actif net en EUR	84 441 730,75	127 414 670,66	166 505 410,61	131 675 717,23	146 059 925,42
Nombre de titres	713 173,817	913 288,892	1 021 095,261	792 316,178	778 595,286
Valeur liquidative unitaire en EUR	118,40	139,51	163,06	166,19	187,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	14,20	17,51	21,69
Distribution unitaire en EUR sur résultat	2,79	2,56	2,58	2,49	2,83
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,06	0,026	0,00	0,061	*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
UNI - HOCHÉ R					
Actif net en EUR	0,00	425 542,98	712 516,82	630 478,81	539 440,47
Nombre de titres	0,000	1 908,000	2 707,000	2 332,000	1 758,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	223,03	263,21	270,35	306,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	22,85	28,34	35,34
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	-1,06	2,30	2,02	2,32

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ACCOR	EUR	250 000	10 001 250,00	1,85
AIR LIQUIDE	EUR	200 000	20 730 000,00	3,84
AXA	EUR	800 000	20 184 000,00	3,74
BNP PARIBAS	EUR	480 000	25 070 400,00	4,64
BUREAU VERITAS	EUR	250 000	4 597 500,00	0,85
CAP GEMINI	EUR	540 000	46 224 000,00	8,57
CHRISTIAN DIOR	EUR	25 000	3 918 750,00	0,73
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	470 000	18 729 500,00	3,47
DANONE	EUR	270 000	16 815 600,00	3,12
DASSAULT SYSTEMES	EUR	100 000	7 377 000,00	1,37
ELIOR	EUR	580 000	11 194 000,00	2,07
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	120 000	13 806 000,00	2,56
HERMES INTERNATIONAL	EUR	5 000	1 558 750,00	0,29
IMERYS EX IMETAL	EUR	100 000	6 442 000,00	1,19
JC DECAUX SA	EUR	160 000	5 648 000,00	1,05
Korian SA	EUR	100 000	3 368 000,00	0,62
LEGRAND SA	EUR	200 000	10 440 000,00	1,93
L'OREAL	EUR	80 000	12 424 000,00	2,30
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	80 000	11 592 000,00	2,15
NEXITY	EUR	210 000	8 569 050,00	1,59
ORANGE	EUR	2 100 000	32 518 500,00	6,02
ORPEA	EUR	100 000	7 378 000,00	1,37
PERNOD RICARD	EUR	100 000	10 520 000,00	1,95
SANOFI	EUR	540 000	42 444 000,00	7,87
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	200 000	10 512 000,00	1,95
SOCIETE GENERALE SA	EUR	400 000	17 028 000,00	3,15
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	120 000	10 816 800,00	2,00
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	EUR	400 000	6 904 000,00	1,28
TECHNIP	EUR	120 000	5 488 200,00	1,02
TOTAL	EUR	860 000	35 487 900,00	6,57
VALEO	EUR	50 000	7 127 500,00	1,32
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	980 000	21 427 700,00	3,97
VINCI (EX SGE)	EUR	290 000	17 150 600,00	3,18
TOTAL FRANCE			483 493 000,00	89,58

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	100 000	7 631 000,00	1,41
TOTAL IRLANDE			7 631 000,00	1,41
PAYS-BAS				
UNILEVER	EUR	800 000	32 084 000,00	5,94
TOTAL PAYS-BAS			32 084 000,00	5,94
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			523 208 000,00	96,93
TOTAL Actions et valeurs assimilées			523 208 000,00	96,93
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	EUR	16 000	2 790 400,00	0,52
PALATINE FRA MIDCAP 3DEC	EUR	6 000	13 234 920,00	2,45
PALATINE FRANCE SMALL CAP 3D	EUR	800	473 104,00	0,09
TOTAL FRANCE			16 498 424,00	3,06
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			16 498 424,00	3,06
TOTAL Organismes de placement collectif			16 498 424,00	3,06
Créances			524 600,00	0,10
Dettes			-1 521 972,71	-0,28
Comptes financiers			1 034 468,50	0,19
Actif net			539 743 519,79	100,00

UNI - HOCHE C	EUR	1 538 614,052	255,51
UNI - HOCHE D	EUR	778 595,286	187,59
UNI - HOCHE R	EUR	1 758,000	306,84

UNI-HOCHE

Société d'Investissement à Capital Variable

42 rue d'Anjou

75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2015

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention entre PALATINE ASSET MANAGEMENT et UNI-HOCHE :

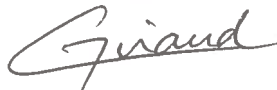
La SICAV UNI-HOCHE a conclu avec PALATINE ASSET MANAGEMENT une convention de gestion financière. Dans le cadre de cette convention, PALATINE ASSET MANAGEMENT assure la gestion financière des actifs de votre société.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le montant versé à PALATINE ASSET MANAGEMENT s'est élevé à 3 612 757,99 €.

Neuilly-sur-Seine, le 11 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD